

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/29/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération de reclassement intragroupe des participations détenues dans la société Jorf Lasfar Energy Company « JLEC », la société « AB CYTHERE 63 » représentée par son Président, Monsieur Frank Josef Perez, a déclaré le 30 décembre 2013, avoir cédé le 26 décembre 2013, sur le marché de blocs, 20 187 779 actions JLEC, au prix unitaire de 447,50 dh, franchissant à la baisse les seuils de participation de 66,66%, 50%, 33,33%, 20%, 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, la société AB CYTHERE 63 ne détient plus aucune action JLEC.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières